Docusign Envelope ID: 43C2A93B-CCB8-8854-8170-FE0D21533BD3

@COM.NUMERO 25
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue du Chevron d'Or, 47300 PUJOLS
931 336 317 RCS AGEN

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 04 SEPTEMBRE 2026

La Société PHARAON EXPERTISES, Société d'Expertise Comptable, société par actions simplifiée au capital de 10.000.000 euros, dont le siège social est 31 Rue Laure Diebold – Parc d'activités Greenopolis – 69009 LYON, Immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 931 335 186, Représentée aux présentes par Monsieur Alain PECHMAGRE-CAMINADE, en sa qualité de Président de la Société et Monsieur Stéphane MOTTET en sa qualité de Directeur Général.

Associée Unique de la société @COM.NUMERO 25,

A pris les décisions suivantes relatives :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de la Présidente démissionnaire
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique, prenant acte de la démission de la société @COM. EXPERTISE - Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes de son mandat de Présidente à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

La Société PHARAON EXPERTISES, Société d'Expertise Comptable
Société par actions simplifiée au capital de 10.000.000 euros, dont le siège social est 31 Rue Laure Diebold – Parc d'activités Greenopolis – 69009 LYON, Immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 931 335 186, Représentée aux présentes par Monsieur Alain PECHMAGRE-CAMINADE, en sa qualité de Président de la Société

Monsieur Alain PECHMAGRE-CAMINADE, au nom de PHARAON EXPERTISES, qu'il représente, accepte les fonctions de Président et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Le présent acte est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement (UE) n° 910/2014 du 4

Paraphe Para
AP SM

Docusign Envelope ID: 43C2A93B-CCB8-8854-8170-FE0D21533BD3

Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

L'Associée Unique
Pour la société @COM. EXPERTISE - Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Représentée par Monsieur Alain PECHMAGRE-CAMINADE et Monsieur Stéphane MOTTET

Signé par :
Alain PECHMAGRE-CAMINADE
64508E15A164487...

La Société PHARAON EXPERTISES,
Représentée aux présentes par Monsieur Alain PECHMAGRE-CAMINADE
Bon pour acceptation
des fonctions de Présidente

Signé par :
Alain PECHMAGRE-CAMINADE
64508E15A164487...

Paraphe Para
AP SM